

CONSEIL MUNICIPAL - Compte-rendu du 26 Octobre 2021

Nombre de conseillers titulaires : 58

Nombre de conseillers présents : 48

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre d'absents excusés : 10

1 - Budget Ville - Décision Modificative n° 3

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres d'adopter la décision modificative n° 3 au budget général 2021 ci-dessous :

Décision Modificative n° 3 Budget Général								
		Opération	Chapitre	Article	Fonction	Montant		
Section de fonctionnement	Dépenses		011	6232	020	9 100,00		
			011	6288		14 960,00		
			011	6156		5 040,00		
			011	6232	020	5 000,00		
			011	6228	324	33 500,00		
			011	611		-13 400,00		
			012	6218		13 400,00		
			011	6283		-6 000,00		
			012	6218		6 000,00		
			011	611		-25 400,00		
			65	6574		28 000,00		
			011	6156		3 500,00		
			65	6574		-30 000,00		
			011	6232		30 000,00		
			011	60632		35 700,00		
			022	022		-26 000,00		
			011	611		26 000,00		
			022	022		-50 000,00		
			011	615221		50 000,00		
			012	64111		162 000,00		
			012	6475		3 000,00		
			011	6184	510	-1 000,00		
			65	6574	510	1 000,00		
			65	65541	020	66 350,00		
			020			-193 528,00		
				TOTAL DES DÉPENSES				147 222,00
			Recettes		011	7478		15 000,00
		74		7478		5 276,00		
		77		7788		24 700,00		
		042		722		35 896,00		
		77		7718	020	66 350,00		
		TOTAL DES RECETTES				147 222,00		

		26		2051		-10 000,00	
		26		2031		-10 000,00	
		26		2182	820	6 956,00	
		23		2152	020	-6 956,00	
		26		2183	020	7 400,00	
		26		2184	810	1 250,00	
		26		2184	512	9 276,00	
		73		2152	824	4 400,00	
		23		2152		302 945,00	
		77		2111		65 000,00	
		75		21318		200 000,00	
		22		21318		25 548,00	
		26		2051		-3 500,00	
		26		2183		8 800,00	
		24		21318		5 500,00	
		24		2152		-5 500,00	
		23		204172		27 000,00	
		23		204172		-5 000,00	
		22		21318		-3 900,00	
		22		21318		-2 750,00	
		22		21318		-5 000,00	
		22		2132		-4 320,00	
		22		21318		-17 764,00	
		22		21318		-11 474,00	
		22		21318		-15 000,00	
		27		2131		9 000,00	
		22		21318		-900 000,00	
		22		2313		900 000,00	
		26		2184		6 000,00	
			040	21318		35 896,00	
			041	2313		197 231,00	
			041	21318		1 403,00	
			041	2152		13 505,00	
			TOTAL DES DÉPENSES			825 946,00	
				13	1342	020	8 683,00
				13	1311		10 174,00
				13	1341		30 650,00
				13	1331		19 435,00
				13	1347		92 277,00
				13	1347		38 714,00
				13	1311		33 600,00
				13	1321		12 774,00
				13	1347		367 500,00
				041	2033		1 641,00
				041	2031		210 498,00
				TOTAL DES RECETTES			825 946,00

2 - Acquisition parcelles AB 166, 169, 127, 128 et 17 Moulin Raz Gué - Montrevault

Le Conseil Municipal décide à la majorité des membres d'acquérir les parcelles AB166 (276 m²), 169 (901 m²), 127 (116 m²), 128 (940 m²) et 170 (108 m²) situées au Pré de la Chaussée à Montrevault pour un montant de 160 000 € avec frais d'acte notarié à la charge de la commune.

3 - Acquisition parcelles C 118, 116, 1625 et C 109 - La Gâtine - Le Fuleit

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres d'acquérir les parcelles C118 (210 m²), C116 (1 100 m²), C109 (1 580 m²) et C1625 (364 m²) situées à la Gâtine au Fuleit pour un montant de 80 000 € avec frais d'acte notarié à la charge de la commune.

4 - Convention Autorisation du Droit des Sols 2022

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres la convention portant sur les modalités d'organisation et de répartition financière ainsi que sur les moyens d'organisations entre les communes membres et le centre instructeur commun.

5 - Opération Maine-et-Loire Habitat - Démolition et reconstruction de logements rue des Chênes - Montrevault

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité des membres le programme de démolition de 20 logements et reconstruction de 16 logements rue des Chênes à Montrevault mené par Maine-et-Loire Habitat.

6 - Opération Maine-et-Loire Habitat - Construction de 4 logements à la Fontaine 2 - Saint-Pierre-Montlimart

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité des membres le programme de construction de 4 logements sur le lotissement de la Fontaine 2 à Saint-Pierre-Montlimart mené par Maine-et-Loire Habitat et décide de céder les lots, A1, A2, A3 et A4 nus et viabilisés pour une surface totale de 807 m² pour un montant total ferme de 30 000 €.

7 - Opération Maine-et-Loire Habitat - Cession parcelle AC 199 rue des Chênes - Montrevault

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres de céder à Maine-et-Loire Habitat la parcelle AC199 (518 m²), située rue des Chênes à Montrevault, à titre gratuit, dans la mesure où l'opération globale n'est pas équilibrée budgétairement et nécessite une subvention de la part de la commune.

8 - Cession parcelles B 1038, 1036, 1034, 1028 et 1031 rue de Jouselin - La Salle et Chapelle Aubry

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres de céder les parcelles B 1038 (109 m²), B 1036 (69 m²), B 1034 (61 m²), B 1031 (103 m²), B 1028 (27 m²) rue de Jouselin à La Salle et Chapelle Aubry d'une superficie globale de 369 m² aux conditions financières suivantes : 10 €/m² avec frais d'acte à la charge de l'acquéreur.

9 - Convention de servitude allée du Rocher - Montrevault

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres la convention de servitudes à titre gratuit pour une longueur de 68 m et une largeur de 3 m estimés, sur la parcelle AB0201, allée du Rocher à Montrevault pour l'établissement à demeure et l'entretien de canalisations d'eau potable.

10 - Subvention LEADER - Chargé de mission économie d'énergie

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité des membres le plan de financement présenté :

DÉPENSES		RECETTES	
Postes	Montant en Euros TTC	Nature des concours financiers	Montant en Euros
Coût total salarial	72 787,32 €	<u>Union européenne:</u> <u>LEADER</u>	66 964,33 €
Frais de structure	10 918,10 €	Autofinancement	16 741,09 €
TOTAL HT	83 705,42 €	TOTAL	83 705,42 €

11 - Subvention LEADER - Chargé de mission Environnement / Citergie

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité des membres le plan de financement présenté :

DÉPENSES		RECETTES	
Postes	Montant en Euros TTC	Nature des concours financiers	Montant en Euros
Coût total salarial	64 615,14 €	<u>Union européenne:</u> <u>LEADER</u>	59 445,93 €
Frais de structure	9 692,27 €	Autofinancement	14 861,48 €
TOTAL HT	74 307,41 €	TOTAL	74 307,41 €

12 - Enquête publique - Avis sur le projet de la société Fief-Sauvin Énergies - Le Fief-Sauvin

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres d'émettre un avis favorable à la réalisation d'un parc éolien de 4 aérogénérateurs et 2 postes de livraison, au lieu-dit « la Petite Forêt » au Fief-Sauvin.

13 - Enquête publique - Avis sur le projet de la société TRIS - Saint-Pierre-Montlimart

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres d'émettre un avis favorable à l'extension des activités de l'entreprise TRIS liées au recyclage et à la valorisation des déchets DEEE (déchet d'équipement électrique et électronique).

14 - Subvention Département du Maine-et-Loire - Liaison douce Saint-Pierre-Montlimart

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité des membres le plan de financement présenté :

DEPENSES		RESSOURCES	
Postes de dépenses	Montant en Euros HT	Nature des concours financiers	Montant en Euros
Réalisation des aménagements « ambitieux » selon SDMA (portions de 1 à 12 sur plan fourni)	264 290,00	Etat	
		Conseil Régional	
		Conseil Départemental	52 858,00
		Autres : communes, EPCI... :	211 432,00
		Union européenne : FEADER-LEADER	
		Contribution privée :	
TOTAL	264 290,00	TOTAL	264 290,00

15 - Construction d'une mairie annexe / bibliothèque et périscolaire à Saint Rémy en Mauges - Attribution des marchés de travaux - Lot n° 4

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres d'attribuer les marchés de travaux de la manière suivante :

lots	nombre d'offres reçues	estimation lot - € HT	variantes du DCE	estimation variantes	attributaire proposé	montant solution de base proposé € HT	variantes proposées à l'attribution	montants variantes proposées
Lot n° 4 : Couverture tuiles canal	2	38 800,00 €			PETTON	44 902,25 €		
Total		38 800,00 €		0,00 €		44 902,25 €		0,00 €
Total général						44 902,25 €		

16 - Attribution des accords-cadres de fournitures de produits d'entretien, d'hygiène et de petits matériels

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres d'attribuer les accords-cadres de la manière suivante et déclare irrégulière l'offre de la société LE GOFF pour le lot n° 3 pour absence d'offre :

lots	nombre d'offres reçues	attributaire proposé	Montant maximum annuel
Lot n° 1 : Produits d'hygiène et d'entretien	3	ORAPI HYGIENE	10 000 € HT
Lot n° 2 : Produits d'entretien spécifiques pour la restauration collective	4	DESLANDES	8 000 € HT
Lot n° 3 : Produits d'entretien jetables	2	DESLANDES	10 000 € HT
Lot n° 4 : Brosserie et petits matériels	4	DESLANDES	8 000 € HT

17 - Subvention LEADER - Rénovation énergétique école publique de Montrevault

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité des membres le plan de financement présenté :

DÉPENSES		RESSOURCES	
Dépenses	Montant en Euros (HT)	Recettes	Montant en Euros
Charpente couverture	29 822,65 €	Etat DSIL	34 144,27 €
ITE Peinture	51 131,29 €	Conseil Régional	15 250,00 €
Menuiseries extérieures alu et intérieures	60 897,12 €	SIEML	12 024,00 €
Isolation cloisons plafonds	28 500,00 €	Autres (communes, EPCI...)	
Chauffage électrique	18 500,00 €	Union européenne (subvention demandée); FEADER-LEADER	100 000,00 €
		Certificats d'économie d'énergie	5 302,00 €
		Autofinancement	22 130,79 €
TOTAL	188 851,06 €	TOTAL	188 851,06 €

18 - Approbation AVP - Aménagements espaces publics à Saint Rémy en Mauges

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres l'avant-projet (AVP) relatif aux travaux d'aménagement des espaces publics aux abords des équipements mairie/bibliothèque et périscolaire à Saint Rémy en Mauges.

19 - SIEML - Effacement de réseaux rue Saint Martin - Le Fuilet

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres de participer au financement des travaux d'effacement de réseaux rue Saint Martin au Fuilet à hauteur de 46 230,71€ TTC.

20 - SIEML - Délibération annuelle - Entretien - Septembre 2020 à août 2021

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres de verser un fonds de concours de 75 % soit un montant de 18 198,67 € TTC au profit du SIEML pour les opérations de dépannage réalisées sur le réseau d'éclairage public entre le 01/09/2020 et le 31/08/2021.

21 - Subvention Département du Maine-et-Loire - Accompagnement numérique de la population

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité des membres le plan de financement présenté :

DEPENSES		RESSOURCES	
Postes de dépenses	Montant en Euros HT	Nature des concours financiers	Montant en Euros
22 PC portables	22 000,00 €	Etat	
11 casques	641,67 €	Conseil Régional	
11 smartphones	1 833,33 €	Conseil Départemental	4 895,00 €
		Autres : commune MSE	19 580,00 €
		Union européenne : FEADER-LEADER	
		Contribution privée :	
TOTAL	24 475,00 €	TOTAL	24 475,00 €

22 - Convention de partenariat pour la création d'un GR de pays avec la Fédération Française de Randonnée Pédestre du Maine-et-Loire

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité des membres la convention de partenariat avec la Fédération Française de Randonnée Pédestre du Maine-et-Loire relative à l'accompagnement dans la création d'un GR de Pays à partir du sentier de randonnée « Au Fil de l'Èvre », dans le cadre du projet Valorisation de la Vallée de l'Èvre.

23 - Subvention Etat - Appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité des membres le plan de financement présenté :

DÉPENSES		RESSOURCES	
Postes	Montant TTC	Nature des concours financiers	Montant TTC
Equipement	20 800,00 €	Région Académique	10 174,00 €
Ressources numériques	748,00 €		
		Autofinancement communal	11 374,00 €
TOTAL	21 548,00 €	TOTAL	21 548,00 €

24 - Subvention Département du Maine-et-Loire - Numérisation des écoles publiques

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité des membres le plan de financement présenté :

DEPENSES		RESSOURCES	
Postes de dépenses	Montant en Euros (HT)	Nature des concours financiers	Montant en Euros
-1 VPI : 1 ordinateur + 1 VPI + Installation + 2 enceintes + 1 tableau triptyque +1 visualiseur	4 541,67 €	Etat	
-1 VPI : 1 ordinateur + 1 VPI + Installation + 2 enceintes + 1 tableau triptyque +1 visualiseur	4 541,67 €	Conseil Régional	
1 classe mobile: 12 PC élèves + 1 portable "maître" + Paramétrage et licences + Chariot de transport et de recharge + borne wifi + licences ixl@lab + formation	12 791,66 €	Conseil Départemental	4 375,00 €
		Autres : communes, EPCI... :	17 500,00 €
		Union européenne : FEADER-LEADER	
		Contribution privée :	
TOTAL	21 875,00 €	TOTAL	21 875,00 €

25 - Subvention Département du Maine-et-Loire - Aménagement de deux lieux d'accueil pour Sans Domicile Fixe

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité des membres le plan de financement présenté :

DEPENSES		RESSOURCES	
Postes de dépenses	Montant en Euros (HT ou TTC)	Nature des concours financiers	Montant en Euros
Fourniture Réseaux EU et adduction eau potable	10 000 € HT	Etat	
Fourniture Isolant sous béton + béton + carrelage	10 000 € HT	Conseil Régional	
Fourniture cloisons intérieurs	2 000 € HT	Conseil Départemental	7 000 €
Fournitures élec (éclairage + câbles + prises)	3 000 € HT	Autres : communes, EPCI... :	28 000 €
Fournitures appareils sanitaires et gaines PVC	5 000 € HT	Union européenne : FEADER-LEADER	
Fournitures peinture et toile de verre	5 000 € HT	Contribution privées :	
TOTAL	35 000 € HT	TOTAL	35 000 €

26 - Présentation du rapport définitif de la Chambre Régionale des Comptes sur les comptes de Mauges Communauté

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes relatif à l'examen des comptes et de la gestion de Mauges Communauté pour les exercices 2016 jusqu'à la période la plus récente.

27 - Tableau des effectifs - Modification

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres de modifier le tableau des effectifs comme suit :

*Création de postes

- Création d'un poste de magasinier à 35/35ème à compter du 01/11/2021

- Création de 3 postes d'animateurs à 2/35ème à compter du 01/11/2021

* Modification de durée hebdomadaire : hausse du temps de travail :

- Chargé.e de mission animation économique 17,5/35ème → 35/35ème à compter du 01/11/2021

*Renouvellement de contrat:

Renouvellement d'un poste d'adjoint technique pour 1 an à compter du 01/11/2021

28 - Tarifs de location des salles communales - Modification

Le Conseil Municipal approuve à la majorité des membres les tarifs de location des salles municipales aux particuliers, associations, entreprises ou autres organismes avec effet rétroactif au 1^{er} octobre 2021 intégrant des ajustements tarifaires le détail de certains modes de calcul.

Séance levée à 22h30

Prochain Conseil Municipal : jeudi 25 novembre 2021 à 20 heures